



Règlement facture

Par tarantino

bonjour, j'ai fait appel à un avocat pour un contrat qui me parait litigieux. nous avons eu une discussion avec mes souhaits. je lui ai demandé le prix, il m'a répondu qu' on verra plus tard. 5 semaines plus tard, il n'a répondu à aucune de mes demandes, il m'a dit au téléphone que je posais trop de questions et qu' on stoppait le dossier, me précisant que c'était gratuit. je reçois un mail me "proposant" de régler 480 euros ht. sachant qu il a juste envoyé quelques mails et passé des coups de fil que j'avais déjà effectué et déposé dans le dossier.dois je régler un travail non effectué?

dans l'attente de votre réponse
cordialement